



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2016 N°3
19 janvier 2016

| | |
|--|------|
| - Décision du 5 janvier 2016 portant délégation de signature : | |
| * ordre général | P 2 |
| * ordonnateurs secondaires | P 5 |
| * ressources humaines | P 9 |
| * marchés | P 16 |
| * achats inférieurs à 1000€HT | P 22 |

Direction territoriale Rhône Saône

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

*Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.
Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex*



D E C I S I O N **portant délégation de signature**

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code de justice administrative,

Vu le code des transports,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 décembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoir du directeur général, délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M. Lionel VUITTENEZ, directeur des subdivisions.

Article 2

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoir du directeur général, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles, et à l'exception du point I de l'article 1er portant sur les marchés publics, délégation de signature est donnée à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général, et, en son absence, à M. Eric POIRSON, adjoint,
M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M. Sylvain ROBICHON, adjoint,
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie, et, en son absence, M. Nicolas BEAUREZ, adjoint,
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable.

Article 3

Pour signer tous documents relatifs aux affaires courantes juridiques (à l'exception de tout engagement juridique du service) et, en cas d'urgence, agir en justice, déposer plainte (article 1 paragraphe III de la délégation de pouvoir du directeur général), délégation de signature est donnée à :

Mme Naïla KAHLA, chef du bureau des affaires juridiques – direction du développement

Article 4

a) Pour prendre tout acte ou décision relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, d'un montant total hors frais et hors abattements ou dégrèvements, rapporté à l'année, inférieur à 4 000 €

b) Pour prendre toute décision d'autorisation de circuler sur les digues et chemin de halage,

délégation de signature est donnée :

Aux personnes désignées dans le tableau annexe I-1

Article 5

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 05 janvier 2016

**La Directrice territoriale
de Voies Navigables de France
RHONE SAONE**

SIGNE

Monique NOVAT

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

Liste des agents ayant délégation de signature

- pour signer des décisions d'occupation temporaire d'un montant inférieur à 4000 €

- pour prendre toute décision d'autorisation de circuler sur les digues et chemins de halage

| Nom | Fonction |
|--------------------------|---|
| Marine LERICOLAIS | Chef du bureau Tourisme, territoires, concessions portuaires (BTTCP- DEV) |
| Brahim LOUAFI | Chef de la subdivision de Frontignan |
| Christophe BEGON | Chef de la subdivision Grand Delta |
| Maryline REVOL | Chef de la subdivision de Lyon |
| Alain HERR | Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Bertrand PERRIN | Chef de la subdivision de Mâcon |
| Jean-Pierre SEGUIN | Chef de la subdivision de Gray |
| | Chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Jean-Paul FAUDOT | Chef de la subdivision de Dole |
| Christophe HUOT-MARCHAND | Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Robert MAS | Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan |
| Cyril ANTOLIN | Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta |
| Fabrice BOISSON | Adjoint au chef de la subdivision de Lyon |
| Laurent MALBRUNOT | Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon |
| Yannick SAVOY | Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Denis JEANDENAND | Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Marc RIGOLIER | Adjoint au chef de la subdivision de Dole |
| Pierre DZIADKOWIAK | Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Géraud GANY | Adjoint au chef de la subdivision de Gray |



D E C I S I O N
portant délégation de signature
relative à la compétence d'ordonnateur secondaire

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à :

M. Olivier NOROTTE, directeur adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M. Lionel VUITTENEZ, directeur des subdivisions,

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général.

Article 2

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général, et, en son absence, M. Eric POIRSON adjoint,

M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, M. Sylvain ROBICHON adjoint,

M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie, et, en son absence, M. Nicolas BEAUREZ adjoint

M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable.

pour signer :

- les propositions d'engagement comptable des dépenses
- les pièces de liquidation des recettes et de dépenses de toute nature.

Article 3

Délégation de signature est donnée aux chefs d'unité comptable désignés dans le tableau annexe I- 1, pour signer les propositions d'engagement comptable des dépenses et les pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.

Article 4

Délégation de signature est donnée, en l'absence des chefs d'unité comptable, aux agents désignés dans le tableau annexe I-2 pour signer les propositions d'engagement comptable des dépenses et les pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.

Article 5

Délégation de signature est donnée pour signer les propositions d'engagement comptable des dépenses, aux agents désignés dans le tableau en annexe I -3

Article 6

Délégation de signature est donnée à Mme Fathia BADIN, chef du bureau Comptabilité, et, en son absence, à M. Roland MAGNIN adjoint, pour :

- effectuer des virements de crédits entre les comptes, dans la limite des crédits délégués, pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement,
- signer, dans le cadre de ses attributions et compétences :
 - les engagements comptables de dépenses,
 - les pièces de mandatement des dépenses de toute nature,
 - les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 05 janvier 2016

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France
RHONE SAONE**

***SIGNE*
Monique NOVAT**

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

**Liste des chefs d'unité comptable ayant délégation de signature
en matière de pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.**

| Nom | Fonction | Unité comptable |
|--------------------------|---|------------------------|
| Christophe BEGON | Chef de la subdivision Grand Delta | Grand Delta |
| Laurent GERIN | Chef de la subdivision Études et travaux de Beaucaire | Beaucaire/Gd travaux |
| Alain HERR | Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône | Chalon-sur-Saône |
| Jean-Paul FAUDOT | Chef de la subdivision de Dole | Dole |
| Brahim LOUAFI | Chef de la subdivision de Frontignan | Frontignan |
| Jean-Pierre SEGUIN | Chef de la subdivision de Gray | Gray et Port-sur-Saône |
| Maryline REVOL | Chef de la subdivision de Lyon | Lyon |
| Bertrand PERRIN | Chef de la subdivision de Mâcon, | Mâcon |
| Christophe HUOT-MARCHAND | Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs | Vallée du Doubs |
| | Chef de la subdivision de Port-sur-Saône | Port-sur-Saône |
| Anne VEXLARD | Chef du bureau Moyens généraux, parc, immobilier | SG -BMGPI |
| Roland MAGNIN | Chef de l'unité comptable du bureau comptabilité | SG-BC |
| Eric POIRSON | Adjoint au Secrétaire général , Responsable des ressources humaines | SG-BRHF |

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-2

Liste des agents ayant délégation de signature en cas d'absence des chefs d'unité comptable

| Nom | Fonction |
|---------------------|--|
| Séverine ANTOLIN | Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| François PEREZ | Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| Cyril ANTOLIN | Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta |
| Yannick SAVOY | Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Marc RIGOLIER | Adjoint au chef de la subdivision de Dole |
| Robert MAS | Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan |
| Fabrice BOISSON | Adjoint au chef de la subdivision de Lyon |
| Laurent MALBRUNOT | Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon |
| Pierre DZIADKOWIAK | Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Natacha LAVAL | Adjointe au chef du bureau Ressources humaines et formation |
| Denis JEANDENAND | Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Géraud GANY | Adjoint au chef de la subdivision de Gray |
| Marie-Josée MICHAUD | Assistante de gestion - SG-BMGPI |



D E C I S I O N
portant délégation de signature
en matière de ressources humaines

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 2012-1491 du 27 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des personnels relevant du ministère des transports affectés à Voies Navigables de France,

Vu le décret n° 2013-122 du 6 février 2013 modifiant le décret n° 65-382 du 21 mai 1965 relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et des bases aériennes admis au bénéfice de la loi du 21 mars 1928,

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant la liste des actes délégués au directeur général de Voies Navigables de France pour la gestion des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts affectés à l'établissement public Voies Navigables de France,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État et du corps des dessinateurs (service équipement) relevant du ministre chargé des transports affectés à Voies Navigables de France,

Vu l'arrêté du 2 janvier 2013 portant délégation de pouvoirs en matière de gestion des personnels relevant du ministre chargé des transports affectés à l'établissement public Voies Navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux,

Vu la décision du 31 mars 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er : Délégation de signature est donnée à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général,
M. Eric POIRSON, adjoint au secrétaire général, responsable des ressources humaines,

Pour signer tout acte et décision en matière de ressources humaines tels que définis à l'article 1er de la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 mars 2014, modifiée par décision du 13 juillet 2015, à savoir :

- prendre tous actes relatifs aux déplacements professionnels du personnel, y compris les ordres de mission en dehors du territoire national ainsi que les autorisations d'utilisation de véhicule de service,
- prendre les décisions de maintien dans l'emploi en cas de mouvement de grève,
- prendre les décisions d'intérim,
- prendre l'ensemble des décisions et actes de gestion courants, notamment les décisions relatives aux autorisations d'absence et de congés, et à l'exclusion des actes relevant de la délégation de signature, concernant les personnels ci-dessous :
 - a/ personnels mentionnés au 1° de l'article 4312-3-1 du code des transports dans les conditions et limites des délégations de pouvoir accordées au directeur général par arrêté ministériel du 28 décembre 2012 et par arrêtés ministériels des 2 janvier 2013 susvisés ;
 - b/ personnels d'exploitation des travaux publics de l'État conformément à l'article 5 du décret du 27 décembre 2012 susvisé ;
 - c/ ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées des bases aériennes de l'État conformément au décret du 6 février 2013 susvisé (article L 4312-3-1-2 code des transports) ;
 - d/ agents non titulaires et contractuels de droit public (article L 4312-3-1-3 code des transports) ;
 - e/ salariés régis par le code du travail (article L 4312-3-1-4° du code des transports) dont les personnes liées par des contrats à durée déterminée.

Article 2 : Dans la limite de leurs attributions, délégation de signature est donnée à :

M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie, et, en son absence, M. Nicolas BEAUREZ adjoint
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable,
M. Lionel VUITTENEZ, directeur des subdivisions,
Mme Nathalie BALLAND, responsable du bureau communication,

et à MM les chefs de subdivisions, et en cas d'absence, à leurs adjoints désignés dans l'annexe I.

Pour signer les actes et décisions de gestion courante suivants, concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique :

- autorisations d'absence ou de congés, hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale,

- autorisations spéciales d'absence suivantes sur présentation des justificatifs correspondants :
 - pour garde d'enfant malade ou pour assurer momentanément la garde,
 - pour les événements de famille suivants :

mariage/ PACS de l'agent,

naissance ou adoption d'un enfant,

mariage d'un enfant,

décès ou maladie grave d'un conjoint, père, mère et enfants,

décès du beau-père ou de la belle-mère, frère et sœur.

- pour les parents d'élèves,
- pour les fonctionnaires occupant des fonctions publiques électives,
- pour les femmes enceintes :
 - pour les séances de préparation à l'accouchement,
 - pour se rendre aux examens médicaux obligatoires antérieurs ou postérieurs à l'accouchement.
- ordres de mission temporaires, à l'exclusion des ordres de mission internationaux, et les états de frais correspondants,
- mesures de gestion à mettre en œuvre dans le cadre des garanties minimales du temps de travail des agents placés sous leur responsabilité,
- autorisations de remisage à domicile exceptionnel d'un véhicule de service,
- relevés d'heures (vacations, RTT), relevés d'heures supplémentaires, relevé d'ISH.

Article 3

Dans la limite de leurs attributions, délégation de signature est donnée aux encadrants désignés dans l'annexe 2 pour signer les actes et décisions de gestion courante suivants concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique :

- autorisations d'absence ou de congés, hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale.

Article 4

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 05 janvier 2016

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France
RHONE SAONE**

SIGNE

Monique NOVAT

Annexe I -

Liste des chefs de subdivision ayant délégation de signature en matière de ressources humaines pour les actes et décisions de gestion courante visés à l'article 2

| Nom | Fonction |
|--------------------------|---|
| Christophe BEGON | Chef de la subdivision de Grand Delta |
| Laurent GERIN | Chef de la subdivision Études et travaux de Beaucaire |
| Alain HERR | Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Bertrand PERRIN | Chef de la subdivision de Macon |
| Jean-Paul FAUDOT | Chef de la subdivision de Dole |
| Brahim LOUAFI | Chef de la subdivision de Frontignan |
| Jean-Pierre SEGUIN | Chef de la subdivision de Gray |
| Maryline REVOL | Chef de la subdivision de Lyon |
| Christophe HUOT-MARCHAND | Chef de subdivision de la Vallée du Doubs |
| | Chef de la subdivision de Port sur Saône |

Liste des adjoints ayant délégation de signature en cas d'absence ou d'empêchement du chef de subdivision

| Nom | Fonction |
|--------------------|--|
| Séverine ANTOLIN | Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| François PEREZ | Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| Cyril ANTOLIN | Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta |
| Yannick SAVOY | Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Laurent MALBRUNOT | Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon |
| Marc RIGOLIER | Adjoint au chef de la subdivision de Dole |
| Robert MAS | Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan |
| Géraud GANY | Adjoint à la subdivision de Gray |
| Fabrice BOISSON | Adjoint au chef de la subdivision de Lyon |
| Pierre DZIADKOWIAK | Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Denis JEANDENAND | Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Natacha LAVAL | Adjointe au chef du bureau des ressources humaines et formation |

Annexe II -

Liste des encadrants ayant délégation de signature en matière de ressources humaines pour :

- les autorisations d'absence ou de congés hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique

SIEGE

| Nom | Fonction |
|-------------------------|---|
| Lionel ROYER | Chef du bureau des Affaires générales et de la programmation (DGD) |
| Nicolas VIAUD | Chef du bureau Exploitation maintenance (DGD) |
| Delphine LEDUC | Chef du bureau Environnement (DGD) |
| Sylvie DEVUN | Responsable bureau sécurité et services à la navigation (DGD) |
| Maurice DOUSSON | Chef du bureau information géographique (DGD) |
| Nicolas BEAUREZ | Chef du bureau d'Études de Lyon (DI) |
| Dominique DUNAND | Chef du bureau d'Études de Besançon (DI) |
| Anne VEXLARD | Chef du bureau Moyens généraux, parc, immobilier (SG) |
| Sylvain ROBIER | Chef du bureau Sécurité prévention (SG) |
| Philippe HARAT | Chef du bureau Commande publique (SG) |
| Fathia BADIN | Chef du bureau Comptabilité (SG) |
| Alain BERNARD | Chef du bureau informatisation (SG) |
| Naïla KAHLA | Chef du bureau Affaires juridiques (BAJ -DVE) |
| Rachid BIOUD | Chef du bureau Économie, transport et prospective (BETP- DVE) |
| Benjamin FAUVEAU | Chef de la mission territoriale de développement PACA/LR |
| Marine LERICOLAIS | Chef du bureau Tourisme, territoires, concessions portuaires (BTTCP -DEV) |
| Sofia HASSED | Chef du bureau Gestion et Qualité des opérations (BGQO- DI) |
| Florent BUCHWALTER | Chef de la mission conseil, gestion, modernisation (CGM) |
| Claudine BARDIN-FLOIRAS | Agent comptable secondaire |

Annexe II -

Liste des encadrants ayant délégation de signature en matière de ressources humaines pour :

- les autorisations d'absence ou de congés hormis le congé maternité, le congé paternité, le congé de solidarité familiale concernant les agents relevant de leur autorité hiérarchique

SUBDIVISIONS

| Nom | Fonction |
|--------------------------------------|---|
| Subdivision de Grand Delta | |
| GAUDILLIERE Jean-Louis | Responsable du centre d'exploitation de Saint-Gilles |
| BOCASSINI Gil | Chef d'équipe poste écluse Saint-Gilles |
| ZAPPELLA Francis | Chef d'équipe entretien Saint-Gilles |
| Subdivision de Dole | |
| GUILLEMOT Jean | Responsable exploitation entretien travaux neufs |
| FRANCIOLI Régis | Coordonnateur maintenance CRR |
| CHANIET Claude | Chef d'équipe exploitation |
| COGET Mickaël | Chef d'équipe exploitation travaux |
| CLAVIER Jean-Luc | Chef d'équipe responsable CE Dole |
| LOUIS Lionel | Chef d'équipe responsable CE Moulin des Malades |
| Subdivision de Frontignan | |
| SCHNEIDER Philippe | Responsable du centre exploitation Palavas |
| VIOLLIN Joseph | Responsable domanial |
| PUARD Gilles | Chef d'équipe responsable exploitation Palavas |
| DEPERRIAUX Bruno | Chef d'équipe responsable matériel Palavas |
| Subdivision de Gray | |
| BONADEI Édouard | Chef d'équipe responsable exploitation |
| JAONAH Jean-Charles | Chef d'équipe adjoint au responsable maintenance Petite Saône |
| CLAVIER Dominique | Chef d'équipe responsable CE Auxonne |
| RACE Hervé | Chef d'équipe responsable CE Gray |
| Subdivision de Lyon | |
| PIEROT Maxime | Responsable secteur Rhône aval et centre d'exploitation Fillon |
| SADONNET Thierry | Responsable secteur Saône et site éclusier de Rochetaillée Lyon |
| Subdivision de Port sur Saône | |
| MILLERAND Jean-Jacques | Responsable exploitation maintenance Petite Saône |
| LEBLEUX Jacky | Chef d'équipe maintenance atelier Port-sur-Saône |
| VACELET Pierre | Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Cendrecourt |
| JOFFRIN Henri | Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Port-sur-Saône |

| Nom | Fonction |
|--|---|
| Subdivision de la Vallée du Doubs | |
| PAUTOT Laurent | Responsable entretien-exploitation VDD Sud |
| DRILLIEN Élisabeth | Responsable pôle administratif |
| THEVENOT Vincent | Responsable pôle domaine |
| BEDEAUX Bruno | Responsable maintenance |
| FIGUEROO Charles | Responsable entretien-exploitation VDD Nord |
| MARBACH Claude | Chef d'équipe exploitation VDD Nord |
| ROUHIER Gildas | Chef d'équipe adjoint travaux VDD Nord |
| COUR Alexandre | Chef d'équipe exploitation VDD Sud |
| BIGNET Gérard | Chef d'équipe entretien VDD Sud |
| VUILLIER Eric | Contrôleur travaux |



DECISION **portant délégation de signature** **en matière de marchés publics**

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

DECIDE

Article 1er

Délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur territorial adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M Lionel VUITTENEZ, directeur des subdivisions,

M Mohammed SAIDI, secrétaire général,

Pour signer tout acte et décision en matière de marchés publics tels que définis au paragraphe I de l'article 1er de la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 mars 2014, à savoir :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, et accord-cadres, d'un montant inférieur à 90 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché et accord-cadres, quel qu'en soit le montant,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché et accord-cadre, conformément au montant du contrat ou des enveloppes allouées.

Article 2

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

M. Mohammed SAIDI, secrétaire général, et, en son absence M. Eric POIRSON adjoint,
M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie, et, en son absence, à M. Nicolas BEAUREZ adjoint
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable,

pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre et accord-cadres d'un montant inférieur à 90 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché et accord-cadres d'un montant inférieur à 90 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché et accord-cadres d'un montant inférieur à 90 000 €HT.

Article 3

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, aux chefs d'unité, chefs de subdivision désignés dans l'annexe I-1, et, en cas d'absence, aux adjoints désignés dans l'annexe I-2, pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 50 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 €HT,
- conclure tout marché de maîtrise d'œuvre d'un montant inférieur à 20 000 €HT.

Article 4

Délégation de signature est donnée aux agents désignés dans les tableau annexes I-2 et I-3, dans la limite de leurs attributions et compétences, pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur à 15 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 €HT.

Article 5

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 05 janvier 2016

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France
RHONE SAONE**

***SIGNE*
Monique NOVAT**

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

**Liste des chefs d'unités, chefs de subdivision et adjoints ayant délégation de signature pour l'article 3
(marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre < 20 000 € HT)**

| Nom | Fonction |
|--------------------------|---|
| Lionel ROYER | Chef du bureau des Affaires générales et de la programmation (DGD) |
| Nicolas VIAUD | Chef du bureau Exploitation maintenance (DGD) |
| Delphine LEDUC | Chef du bureau Environnement (DGD) |
| Sylvie DEVUN | Responsable bureau sécurité et services à la navigation (DGD) |
| Sofia HASSED | Chef du bureau gestion et qualité des opérations (Ingénierie) |
| Nicolas BEAUREZ | Chef du bureau d'Études de Lyon (Ingénierie) |
| Laurent GERIN | Chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire (Ingénierie) |
| Alain BERNARD | Chef du bureau Informatisation (SG) |
| Anne VEXLARD | Chef du bureau Moyens généraux et parc, Immobilier (SG) |
| Sylvain ROBIER | Chef du bureau Sécurité prévention (SG) |
| Naïla KAHLA | Responsable du bureau des affaires juridiques |
| Christophe BEGON | Chef de la subdivision de Grand Delta |
| Alain HERR | Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Jean-Paul FAUDOT | Chef de la subdivision de Dole |
| Brahim LOUAFI | Chef de la subdivision de Frontignan |
| Jean-Pierre SEGUIN | Chef de la subdivision de Gray |
| Maryline REVOL | Chef de la subdivision de Lyon |
| Bertrand PERRIN | Chef de la subdivision de Mâcon |
| | Chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Christophe HUOT-MARCHAND | Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Marine LERICOLAIS | Chef du bureau Tourisme, territoires, concessions portuaires (BTCP-DEV) |
| Dominique DUNAND | Chef du bureau d'Études de Besançon (Ingénierie) |

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-2

**Liste des agents ayant délégation de signature
pour l'article 3 (marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre < 20 000 € HT) en cas d'absence du chef de bureau ou de subdivision
et pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)**

| Nom | Fonction |
|---------------------|--|
| Séverine ANTOLIN | Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| François PEREZ | Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire |
| Cyril ANTOLIN | Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta |
| Yannick SAVOY | Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône |
| Marc RIGOLIER | Adjoint au chef de la subdivision de Dole |
| Robert MAS | Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan |
| Géraud GANY | Adjoint au chef de la subdivision de Gray |
| Fabrice BOISSON | Adjoint au chef de la subdivision de Lyon |
| Laurent MALBRUNOT | Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon |
| Pierre DZIADKOWIAK | Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs |
| Natacha LAVAL | Adjointe au chef du bureau Ressources humaines et formation |
| Denis JEANDENAND | Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône |
| Marie-Josée MICHAUD | Assistante de gestion SG -BMGPI |

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-3

Liste des agents ayant délégation de signature pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)

| Nom | Fonction |
|--|---|
| Direction –communication | |
| Nathalie BALLAND | Chef du bureau Communication |
| Secrétariat général / Sécurité-Prévention | |
| Bernard VANDAELE | Conseiller Sécurité Prévention |
| Subdivision de Grand Delta | |
| Georges PIGNOT | Responsable Travaux |
| Jean-Louis GAUDILLERE | Responsable du centre d'exploitation de St Gilles |
| Subdivision de Chalon-sur-Saône | |
| Didier HERIT | Technicien en charge de l'exploitation |
| Michel BLONDEL | Technicien en charge des études et de l'environnement |
| Jocelyn ROYER | Technicien en charge de la maintenance |
| Sébastien COLLARD | Technicien en charge de la sécurité et du développement |
| Subdivision de Dole | |
| Jean GUILLEMOT | Responsable Exploitation entretien travaux neufs |
| Jean-Louis BATAILLARD | Responsable Domaine fluvial et travaux |
| Régis FRANCIOLI | Coordonnateur maintenance CRR |
| Subdivision de Frontignan | |
| Philippe SCHNEIDER | Chef du centre d'exploitation de Palavas |
| Joseph VIOLLIN | Responsable domanial |
| Bruno DEPERRIAUX | Responsable matériel |
| Gilles PUARD | Responsable chantiers |
| | |

| | |
|--|---|
| Subdivision de Gray | |
| | |
| Subdivision de Lyon | |
| Maxime PIEROT | Responsable Rhône aval |
| Vincent PRIN-ABEIL | Responsable Rhône amont |
| Thierry SADONNET | Responsable Saône |
| Franck THOLLET | Responsable du domaine fluvial |
| Subdivision de Mâcon | |
| Philippe MAUGER | Responsable ouvrages |
| Noël CORGET | Responsable environnement |
| Lionel CONVERT | Responsable linéaire |
| Serge SAHUC | Technicien en charge de la sécurité et de la maintenance chenal |
| Subdivision de Port-sur-Saône | |
| Jean-Jacques MILLERAND | Responsable Exploitation-maintenance Petite Saône |
| Subdivision de la Vallée du Doubs | |
| Bruno BEDEAUX | Responsable maintenance |
| Laurent PAUTOT | Responsable Exploitation |
| Éric VUILLIER | Responsable Travaux |
| Charles FIGUEROO | Responsable entretien / exploitation secteur Montbéliard |
| Vincent THEVENOT | Responsable Domaine et maisons éclusières |



D E C I S I O N
portant délégation de signature
en matière d'achats inférieurs à 1000 € HT

La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE

Vu le code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 mars 2014 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

D E C I D E

Article 1er

Délégation de signature est donnée aux **agents désignés dans le tableau annexe I-1, dans la limite de leurs attributions et compétences**, et sous le contrôle des chefs de subdivisions et chefs d'unité comptable, pour signer les actes et décisions en matière d'achat de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 1 000 € HT.

Article 2

Toute décision antérieure est abrogée. La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à LYON, le 05 janvier 2016

La Directrice territoriale de Voies Navigables de France
RHONE SAONE

SIGNE

Monique NOVAT

Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

ANNEXE I-1

Liste des agents ayant délégation de signature
pour effectuer des achats inférieurs à 1000 €HT

| Nom | Fonction |
|--|---|
| Direction - Communication | |
| BLANCHON Didier | Gestionnaire de la vedette le Rhône |
| Subdivision de Grand Delta | |
| MONITOR Jean-Pierre | Responsable travaux |
| SUAU Emmanuel | Responsable maintenance |
| CHARRIER Frédéric | Technicien maintenance |
| Subdivision de Chalon-sur-Saône | |
| BARON Éric | Responsable secteur amont et interventions TP. |
| PATER Jean Sylvère | Responsable maintenance des ouvrages |
| RIGOLLET Cyril | Responsable entretien secteur aval et balisage |
| Subdivision de Dole | |
| COGET Mickaël | Responsable maintenance CRR |
| BOITET Camille | Responsable mécanique et HS |
| CHANIET Claude | Responsable exploitation |
| BARTHE Olivier | Technicien maintenance |
| Subdivision de Frontignan | |
| PUARD Gilles | Responsable exploitation |
| DEPERRIAUX Bruno | Responsable matériel |
| Subdivision de Gray | |
| BONADEI Édouard | Responsable exploitation |
| CHARTON Fabrice | Responsable maintenance |
| CLAVIER Dominique | Responsable entretien |
| RACE Hervé | Responsable entretien |
| JAONAH Jean-Charles | Adjoint au responsable maintenance Petite Saône |
| Subdivision de Lyon | |
| TOMEZAK Patrick | Gestionnaire site de FILLON |
| COQUELIN Bernard | Correspondant local Hygiène et Sécurité |
| PERRIN Yves | Responsable de l'équipe entretien à FILLON |

| Nom | Fonction |
|--|--|
| Subdivision de Mâcon | |
| DAURET Jacques | Entretien des ouvrages |
| DONGUY Dominique | Gestion des fournitures, COT et TH |
| CLERC Patrick | Entretien voie d'eau |
| MATHURIAU Rémy | Entretien voie d'eau |
| BIEVLIET Christophe | Bathymétrie |
| CALARD Renaud | Atelier Mâcon |
| Subdivision de Port-sur-Saône | |
| LEBLEUX Jacky | Responsable entretien |
| VACELET Pierre | Chef d'équipe maintenance exploitation secteur Cendrecourt |
| JOFFRIN Henri | Responsable entretien-exploitation |
| VIEILLARD Julien | Responsable pôle maintenance |
| Subdivision de la Vallée du Doubs | |
| GUIGNARD Anne - Marie | Responsable domaine |
| MARBACH Claude | Adjoint exploitation |
| CHAGROT Olivier | Travaux maisons éclusières |
| PAN Jean-Michel | Gestionnaire matériel |
| ROUHIER Gildas | Adjoint travaux |
| CORDIER Vincent | Gestionnaire matériel |
| HUMBERT Dominique | Chef d'équipe maintenance |
| COUR Alexandre | Chef d'équipe exploitation VDD Sud |
| BIGNET Gérard | Chef d'équipe entretien VDD Sud |